

SYNDICAT MIXTE DU PAYS D'ALBRET

Envoyé en préfecture le 20/12/2023

Reçu en préfecture le 20/12/2023

Publié le 20/12/2023

ID : 040-254003171-20231215-SOR_DL4A_151223-BF



N° 4

Objet : Approbation du budget primitif de l'exercice 2024

Le 15 décembre 2023,

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni au Conseil départemental, Salle de 1^{ère} Commission à Mont-de-Marsan, sous la présidence de M. Dominique COUTIERE, Président du Syndicat Mixte.

Assistaient à cette réunion :

Représentant le Département des Landes :

- M. Dominique COUTIERE
- M. Cyril GAYSSOT
- Mme Magali VALIORGUE
- Mme Salima SENSOU
- M. Damien DELAVOIE

Représentant la Communauté de communes Cœur Haute Lande :

- Mme Jeanne COUTIERE

Avait donné procuration :

- M. Jean-Paul FUENTES à Mme Jeanne COUTIERE

Etais excusé :

- M. Paul CARRERE

Etaient également présents :

- Pour la SATEL : M. Frédéric DASSIE, Directeur
- Pour le Conseil départemental :
 - Mme Isabel MORENO, Directrice Générale Adjointe en charge de l'Attractivité
 - M. Bernard SAPHY, Responsable du Pôle Attractivité
 - M. Nicolas BRUNIER et Mme Cécile DUPUY, Pôle « Syndicats Mixtes »

.../...



Le Comité Syndical,

VU l'article L. 5721-4 du code général des collectivités territoriales,

VU le rapport du Président,

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité des membres présents ou dûment représentés,

D E C I D E :

- d'approuver le budget primitif de l'exercice 2024 qui se présente comme suit :
 - en section de fonctionnement, équilibre à hauteur de : 84 000,00 €
 - en section d'investissement, équilibre à hauteur de : 67 400,00 €
- et de préciser que le budget est présenté en M57 selon les modalités de vote suivantes :
 - ✓ au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement
 - ✓ au niveau du chapitre pour la section d'investissement (hors programmes d'équipement)
 - ✓ et au niveau des programmes d'équipement pour la section d'investissement concernant le programme « 2315200 Labrit ».

Le Président du Syndicat Mixte,

Dominique COUTIERE